

N/REF : 26/06/2024 10H25 C:025730 I:34938
V/REF : 20640/4113-SABOT/2506
V/Email reçu le Mercredi 26/06/2024 à 10H25

PLURALIS
Le Foyer de l'Isere
21-23 BOULEVARD MARECHAL FOCH
38030 GRENOBLE CEDEX 2

IMMEUBLE : LE SABOT
RUE FEDERICO FELLINI
38190 VILLARD BONNOT

St Martin-H, le 01 Juillet 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 11 FELLINI - CONTACTER EN CAS DE BESOIN 04 76 68 13 42 OU
FABRICE PILLON 06 13 72 29 53

MOTIF : INTERVENIR A LA SUITE DE GROS ORAGES HIER SOIR - PLUSIEURS BOUCHES
D'EGOUTS SONT A DEBOUCHER/NETTOYER - SI POSSIBLE EN PRIORITE AU 11
PRENDRE CONTACT AVE LE LPV EN CAS DE BESOIN AU 04 76 68 13 42

Donneur d'ordre : Mme N BRITES

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 28/06/2024
DEBOUCHAGE DU COLLECTEUR PRINCIPAL

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,50	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 à 10km	2	176,90	265,35

TOTAL H.T.	265,35
T.V.A. a 10,00%	26,53
TOTAL T.T.C.En EURO	291,88

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN